Protocole de suivi des pontes de Tortues Marines en Martinique

→ Pourquoi suivre les traces de pontes des tortues marines ?

Les tortues marines des Antilles françaises font l'objet d'un Plan National d'Action (PNA). Un PNA met tout en œuvre pour stopper la perte de biodiversité en définissant les objectifs et les stratégies nécessaires pour améliorer le statut de conservation des espèces protégées et menacées. Cela signifie simplement que l'objectif principal est l'augmentation des effectifs de tortues marines aux Antilles et la sauvegarde de leurs habitats.

Le suivi des pontes est un indicateur, il évalue l'état de santé des populations de tortues marines et donc des actions de conservation mises en œuvre dans le cadre du PNA.

→ Les 3 espèces présentes en Martinique





Tortue Imbriquée Carapace osseuse 4 paires d'écailles costales Ecailles imbriquées - Largeur trace : 70 - 85 cm - Trace peu profonde - Trace de la queue peu ou pas visible - Seul les nageoires postérieures sont

- Trace des nageoires alternées par

rapport à l'axe médian

➡ Protocole de suivi

La saison de ponte des 3 espèces s'étend de mars à novembre. Il y a 5 sessions de suivis sur l'ensemble de la période. Pendant ces sessions le comptage de trace matinale est réalisé pendant 4 matinée espacées de 3 jours entre 6h et 9h afin d'avoir une bonne lisibilité de la trace. Matériel nécessaire : mètre, fiche terrain, crayon papier et un smartphone.

Exemple d'une session:

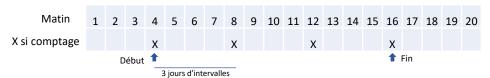




Schéma mesure trace

A chaque comptage de trace matinale une fiche de terrain doit être correctement remplie avec toutes les informations demandées (ou le formulaire en ligne). La mesure de la trace se fait sur la largeur (voir schéma 1).

Le point GPS de chaque trace doit être relevé au point le plus haut de la trace lorsqu'il n'y a pas de nid ou à la place du nid s'il y en a un. Application GPS pour smartphone : GPS Status & Toolbox (format degré décimaux : DD.DDDDDD°)

Pensez à bien chercher les traces sur l'ensemble de la surface du site, faire un passage limite bord de l'eau et faire un passage hauteur de la plage. Une fois qu'une trace est repérée après avoir pris les données pensez à barrer la trace avec le talon pour faire une croix ou mettre des bouts de bois sur les plages peu sableuses afin de ne pas la recompter les jours suivants.







visibles





